



**CONSEIL GENERAL
LUINS**

**Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire
Conseil Général de Luins – 9 octobre 2025**

1. Appel et Statutaire

Le Président ouvre la séance. Il est 19h35.

La Secrétaire procède à l'appel : 29 membres présents sur 59 (quorum 20), 22 excusés.

Le Président assermente Mme Claudine Greiner, à sa demande.

Le Président met en discussion l'Ordre du Jour. Pas de modification demandée.
L'Ordre du Jour est accepté à la majorité. Avec une abstention.

Le Président met en discussion le PV du Conseil du 13.6.2025. M. O. Dutruy demande une correction au point 6, soit : Nous ne pouvons recourir à un emprunt supplémentaire (au lieu de : nous ne pouvons recourir à l'emprunt).

Mme V. Subri demande, au point 7, que le montant de CHF 1'824'500. – énoncé dans le rapport de la Commission des Finances, soit supprimé. Le montant d'encaissement des loyers ne peut être défini à l'avance, car il est calculé selon une convention signée avec EnJeu comme suit :

- le montant d'amortissement,
- les intérêts (taux de réf de la Confédération au 31.12 plus 1%)
- le taux d'entretien de bâtiment de 2.5%

Le PV est mis au vote avec les modifications demandées.

Le PV est accepté à la majorité, 4 abstentions.

2. Election d'un membre suppléant (e) pour la Commission des Finances

Trois personnes se proposent à ce poste. M. Jean-Marc Pichon, M. Pierre Flück et Mme Claudine Greiner.

Le Président demande aux 3 personnes de bien vouloir se retirer pendant cette élection. M. Pierre Flück préfère se retirer.

L'Assemblée procède à cette élection à mains levées.

M. Jean-Marc Pichon obtient 15 voix et Mme Claudine Greiner obtient 6 voix.

M. Jean-Marc Pichon est acclamé par l'assemblée.

3. Préavis 8 – 2025 Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la Région nyonnaise (DISREN)

Mme FI. Ursenbacher nous résume quelques informations.

La Commune de Luins a adhéré au DISREN le 8.3.2016, dans sa 1^{ère} version.

À ce jour, selon le CODIR, 40 % des Communes ont déjà voté pour cette reconduction, ce qui équivaut à 60% des habitants de Région de Nyon. Il y a un délai au 31 décembre 2025 pour cette votation. Dans notre budget communal, un montant de CHF 30'000.00 est prévu par an. Dans les faits c'est un montant effectif entre CHF 12'000.00 et CHF 15'000.00 par année. Les dépenses du DISREN s'élèvent entre CHF 49.96 et CHF 71.09 par habitant. Les nouvelles cotisations prévues dès le 1^{er} janvier 2026 se monteront à CHF 23.00 par habitant, au lieu des CHF 25.00 actuels par habitant.

Mme Ursenbacher nous informe qu'elle a été nommée membre à la Commission du Tourisme de l'association Région de Nyon.

Le rapporteur de la Commission Ad hoc M. S. Miaz nous informe qu'ils se sont réunis afin d'étudier ce préavis en présence de Mme Ursenbacher. Ce dispositif a permis de réaliser des infrastructures diverses d'intérêt régional et de les financer au moyen d'une solidarité entre les Communes adhérentes. Une trentaine de préavis ont été acceptés depuis 2017. Les deux changements dans cette nouvelle application du DISREN seraient que l'entité Région de Nyon pourrait désormais être porteur d'un projet, ce n'était pas le cas avant. Le dispositif n'aura plus de durée dans le temps, il sera considéré comme achevé, même si des correctifs mineurs seront possibles. C'est pourquoi le Commission Ad hoc juge la reconduction du DISREN pertinente pour notre Commune et propose au Conseil d'accepter le préavis municipal 8-2025.

Le rapporteur de la Commission des Finances M. Ch. Danz explique qu'ils ont eu toutes les explications nécessaires à cette reconduction du DISREN. CHF 100 millions de fonds tiers, cantonaux et fédéraux ont été levés sur un coût total de CHF 168'774'389.00 de projets subventionnés par le DISREN. Ce mécanisme de financement est envié par les autres régions de notre canton. Pour notre commune, cela représente un coût de CHF 20.84 par habitant (base de 636 habitants) et par année. Le préavis 47/2025 était approuvé par le Conseil Intercommunal le 5.3.2025. Le Préavis est identique pour toutes les communes membres de l'association. La Commission des Finances propose au conseil d'accepter ce préavis municipal 8 - 2025.

M. Cl. Gagnard demande, si la Région de Nyon peut être porteuse d'un projet, comment cela se passera-t-il ? Mme FI. Ursenbacher dit que chaque projet est discuté et voté par le Conseil Intercommunal, donc on peut être confiant face à cette nouveauté.

Nous passons au vote. Le préavis 8-2025 est accepté à l'unanimité.

4. Communications de la Municipalité

M. O. Dutruy parle du projet de Data Consulting, concernant la création de données. D'autres plateformes du Canton se mettent à jour. C'est une surcharge de travail pour l'administration.

Le pont à la route du Vernay va être réouvert à la circulation cette fin de semaine. Le chemin des poteaux est interdit aux véhicules, voitures, vélos, en raison du début des travaux de la

Mme V. Subri nous informe concernant le SIDERE, pour une signalisation de pollution d'eau il faut s'adresser au Canton.

Mme I. Gachet parle de la PC, le Conseil d'Etat a décidé de ne pas se diriger vers une ligne de commandement unique. Le centre de Prangins va rester en fonction. Lors du dernier conseil interrégional, un crédit d'étude pour la mise en conformité a été validé à hauteur de CHF 66'000.00.

Concernant la déchetterie intercommunale, un gardien est recherché. Emploi du temps : 2 samedis par mois, 100 heures par année environ.

Elle parle du rallye des communes, de la Fête de la Vigne de Nyon, samedi 4.10.2025, auquel elle a participé avec une équipe composée de Florence Ursenbacher, Sébastien et Valentin Gachet ainsi que Gilles et Gabriela Favre. Nos félicitations, car ils ont remporté la première place et la coupe.

Elle parle du Noël des Aînés, le 9.12.2025, avec la participation de 2 classes de Gilly. Infos à suivre.

5. Propositions individuelles et divers

Mme Anik Pernet demande si la Commune pourrait communiquer un itinéraire sûr à suivre pour les jeunes cyclistes, se rendant à la gare de Gland, car la route de l'Etraz, malgré les pistes cyclables est dangereuse. M. Cl. Gaignard soutient cette requête. M. O. Dutruy dit qu'ils vont étudier la demande. M. Dutruy informe que des panneaux ont été mis près du hangar de M. Philippe Sordet, jusqu'aux Toblerones, en direction de Gland.

M. Ch. Danz demande pourquoi les fontaines du village ont été fermées pendant les grosses chaleurs. Mme V. Subri dit que c'est principalement par souci d'économie d'eau. Nous avons dû acheter de l'eau à Gimel.

- Le Président donne la date du dernier conseil : 11.12.2025.
- Les prochaines votations cantonales et fédérales : 30.11.2025.

Le Président remercie toutes les personnes présentes et invite l'assemblée au verre de l'amitié.

Le Président clôture la séance, il est 20h30.



Le Président :

Ch. Bachofen

La Secrétaire :

G. Selosse